

Investissement Canada—Loi

Bien sûr que les investisseurs étrangers ne vont pas créer des petites entreprises chez nous. On sait très bien que les grandes entreprises fonctionnent par robotique et le nombre d'emplois qu'elles génèrent est tellement minime que ça ne vaut pas la peine de leur ouvrir les portes si largement et de mettre en danger l'avenir de nos petites entreprises et les 80 p. 100 de nos emplois.

Monsieur le Président, ce gouvernement ne comprend pas l'importance de la petite entreprise. Son ministre l'a démontré lors de ses amendements à la Loi sur les prêts à la petite entreprise. Cette loi qui, dans le passé, a permis à des milliers de Canadiens de partir leurs propres entreprises, ce gouvernement l'a, dans un de ses premiers gestes, modifiée pour la rendre moins accessible aux entrepreneurs et, encore une fois, pour décourager les investissements canadiens et le développement d'un grand nombre de petites entreprises.

Et que dire du cas de la Domtar? Encore là, monsieur le Président, le gouvernement a failli d'encourager l'investissement canadien. L'honorable ministre de l'Expansion industrielle régionale a catégoriquement dit non sans étudier tous les avantages qu'un tel projet apporterait à l'économie canadienne et québécoise. Le ministre a préféré faire affaires avec nos voisins au lieu d'encourager les nôtres.

Combien d'autres projets canadiens ont été avortés à cause de l'incompétence de ce gouvernement? Combien d'emplois avons-nous perdus à cause de l'ineptie du gouvernement conservateur qui encourage l'investissement étranger aux dépens de l'investissement canadien?

Monsieur le Président, encore ce matin, dans le journal *Le Devoir*, *Le Devoir économique*, cahier 2, on peut lire et je cite:

Ottawa accorde trop d'importance aux investissements étrangers au pays . . .

Et avec votre permission, je vais citer certains paragraphes:

Le délégué général précise qu'il ne veut pas partir en guerre contre le gouvernement fédéral. Même au plus fort de la crise constitutionnelle, l'ambassade canadienne a toujours apporté sa collaboration, sur les questions économiques . . . Sa préoccupation est néanmoins légitime, à son avis, du fait surtout que l'intérêt du gouvernement fédéral pour la promotion des investissements étrangers est nouveau.

En fait, cet intérêt est aussi nouveau que l'élection du premier ministre Brian Mulroney qui, aussitôt élu, a annoncé l'abolition de l'Agence de tamisage des investissements étrangers (FIRA). En visite officielle en Angleterre, il en a même fait le thème principal de son voyage.

Voilà, monsieur le Président, que, en janvier, notre premier ministre a vendu le Canada aux États-Unis et que, maintenant, il s'appête à le vendre en Europe. Voilà le souci qu'a ce gouvernement pour nos investisseurs canadiens et nos petites entreprises de qui dépend la création de la majorité de nos emplois.

● (1250)

[Traduction]

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui non pas pour faire un discours, mais plutôt pour parler des deux motions très importantes que nous étudions. L'une a été soumise par le caucus libéral et l'autre par celui du Nouveau parti démocratique. D'une certaine manière, toutes deux visent un même but.

Je voudrais tout d'abord faire quelques observations au sujet de la motion n° 20. Le but de cet amendement est d'accroître les pouvoirs d'Investissement Canada vis-à-vis du ministre qui doit prendre les décisions en dernier ressort. En vertu de cet amendement, quand l'exercice du mandat de la société comporte certaines ambiguïtés ou incertitudes, celle-ci pourrait demander directement au cabinet de prendre une décision. Le but de la motion est de maintenir une certaine distance entre l'agence et le ministre, sans modifier le caractère consultatif de l'organisme.

Cet amendement a été proposé après que le Nouveau parti démocratique eut répété maintes fois que, globalement, le projet de loi ne défendait pas au mieux les intérêts du Canada. Par cette motion, nous voulons donc améliorer un projet de loi mal conçu. Je suis sûr, monsieur le Président, que vous vous demandez ce que je veux dire en parlant d'un projet de loi mal conçu. Eh bien, monsieur le Président, je poserai simplement la question suivante à tous les députés par votre intermédiaire: Voulons-nous au Canada des investissements étrangers qui n'apportent aucun avantage substantiel aux Canadiens? C'est la question fondamentale. Pourquoi devrions-nous attirer des capitaux étrangers, et permettre par la même occasion à des étrangers de contrôler notre économie, sans nous assurer que c'est dans l'intérêt du Canada et des Canadiens?

En tant que parlementaires responsables, nous ne devons pas nous leurrer en pensant que n'importe quelle activité économique ou technologie est bonne pour le pays. Je n'aurais pas besoin d'aller chercher bien loin pour vous donner une longue liste de sociétés étrangères ou canadiennes dont les activités, dans notre pays, sont allées à l'encontre des intérêts du Canada de plusieurs manières. Je pense notamment à certaines sociétés pétrochimiques, au canal Love et aux pluies acides qui tombent sur la région où nous sommes. Ce matin, j'ai jeté un coup d'œil à ma terrasse que j'ai peinte l'automne dernier, et j'ai constaté qu'il me faudrait la repeindre cette année à cause des dégâts causés par les pluies acides qui tombent continuellement du ciel sous forme de pluie ou de neige.

Je vois que le député de Western Arctic (M. Nickerson) se trouve à la Chambre. Il y a environ 18 mois, il s'en souvient certainement, l'édifice dans lequel nous sommes a suscité des inquiétudes parce que les pluies acides en avaient rongé certaines parties et les avaient fait tomber. Ce phénomène est dû aux activités de sociétés comme l'Inco, de compagnies tant publiques que privées qui n'ont pas toujours agi dans l'intérêt du pays malgré les nombreuses tentatives de réglementation du gouvernement. Nous ne prétendons rien de plus. Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que toute activité économique est bonne en elle-même, que ce qui est bon pour la Banque de Montréal ou pour l'Inco est bon pour tout le monde. C'est cette hypothèse que nous contestons en faisant remarquer que, d'après les propres études de la Chambre des communes, les compagnies étrangères établies au Canada s'approvisionnent beaucoup plus dans leur pays d'origine qu'auprès de fournisseurs canadiens.